



PROGRAMMES ET RÈGLEMENTS SPORTIFS 2022 COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-GARONNE DE NATATION

EDITION SPECIALE DIMANCHE 13 MARS



LES CATÉGORIES D'ÂGE 2022

Aucun sur-classement ne sera admis.

	SAISON 2022 (DU 01 JANVIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2022)			
	DAMES		MESSIEURS	
AVENIRS	10 ans et moins	2012 et après	11 ans et moins	2011 et après
JEUNES	11-13 ans	2011 à 2009	12-14 ans	2010 à 2008
JUNIORS	14-17 ans	2008 à 2005	15-18 ans	2007 à 2004
SENIORS	18 ans et plus	2004 et avant	19 ans et plus	2003 et avant

L'âge est celui du nageur au 31 décembre 2022 :

Dans le cadre de la réforme de la licence, tout engagement pour une compétition via extraNat nécessitera la souscription d'une licence « compétiteur ».

Pour cette nouvelle saison sportive 2022, les nageuses et nageurs des catégories "Jeunes" et après ne sont pas soumis au caractère obligatoire de l'ENF. La catégorie "Avenirs" prend part au parcours de l'ENF, notamment le Pass'Compétition via le CHALLENGE AVENIRS.

Vacances Scolaires ZONE C 2021-2022	
Toussaint	Du samedi 23 octobre au lundi 8 novembre 2021
Noël	Du samedi 18 décembre 2021 au lundi 3 janvier 2022
Hiver	Du samedi 19 février au lundi 7 mars 2022
Printemps	Du samedi 23 avril au lundi 9 mai 2022
Pont Ascension	Du Mercredi 12 mai au lundi 17 mai 2022
Été	A partir du jeudi 7 juillet 2022

***Nul ne peut officier ou pratiquer dans un Club de la FFN sans être licencié
Pour participer aux compétitions, licence « compétiteur »
Un parcours de compétition est proposé aux AVENIRS sans que la possession
du Pass'compétition soit obligatoire (Challenges Avenirs).***

***PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE POUR TOUT
PARTICIPANTS DE PLUS DE 12 ANS et 2 MOIS* A LA
DATE DE LA COMPETITION, NAGEURS,
ENCADRANTS, OFFICIELS ET BENEVOLES.***

****(délai de carence pour obtenir le schéma vaccinal complet)***

INFORMATIONS DIVERSES CONCERNANT LES COMPÉTITIONS

- **Licences**

Les officiels se devront d'être licenciés le jour de la compétition, ainsi que pour les formations et recyclage. Les engagements étant contrôlés par extranat, le défaut de licence empêche tout engagement. Toutes personnes présentes en bords de bassins se devront d'être à jour de licences, hormis, ponctuellement, celles dument autorisées par l'organisateur.

- **Les engagements se feront sur extranat.fr.**

Attention à la date limite d'engagement : désormais quel que soit le jour de compétition la date limite sera le mercredi minuit précédent la compétition.

Le montant des engagements sera doublé au-delà de la date limite, après demande officielle par mail d'incorporation des engagements en retards et réponse positive du CD31, sauf circonstances exceptionnelles. Toutes demandes devront être transmises avant midi le lendemain de la clôture des engagements.

Attention veuillez n'imprimer le bon de commande qu'une fois vos engagements définitivement faits (le mieux serait juste avant la date limite car après cette date vous ne pourrez plus le faire). Vous devez imprimer le bon de commande pour valider vos engagements. Rappel : les sommes dues sont celles des bordereaux initiaux et éventuellement additionnels. Lors de compétitions mutualisés avec d'autres CD, les clubs sont priées de payer le bordereau établi par le CD31 et transmis par le CD31 après correction tarifaire, ne pas utiliser le bordereau issu d'extranat dans ce cas.

Forfaits et modifications à envoyer par mail jusqu'à la veille de la compétition, **17h00**.

Aucuns additifs et/ou modifications ne seront acceptés au bord du bassin.

Pour avoir une compétition d'une durée raisonnable et afin de ne pas nuire aux performances de vos nageurs nous vous demandons de responsabiliser vos entraîneurs et vos nageurs vis-à-vis des engagements. Par exemple trop de forfaits de dernière minute retardent le début de la compétition.

- **Les fiches de chronométrage seront établies par le CD31.**

Veillez à signaler les forfaits au plus tard une demi-heure avant le début de la compétition grâce au formulaire que nous distribuons aux clubs. Présentez-vous au début de la compétition au secrétariat. Le programme est envoyé aux clubs et mis en ligne sur le site du département à titre indicatif, en fonction des forfaits les séries pourront être resserrées. Afin de favoriser le bon déroulement de la compétition les forfaits pourront être préalablement déclarés par mail jusqu'à la veille 17h00 de la compétition à l'adresse mail du CD31.

Pour les Interclubs (TC, Jeunes et Avenirs), en cas de forfaits dans une équipe, seul le remplacement du nageur sera admis. Aucune recomposition partielle ou globale d'équipe ne sera admise.

- **Le règlement des engagements**

Il se fera de préférence paiement en ligne ou par virement (demande de RIB/IBAN auprès du CD31) et devra parvenir au plus tard le jeudi suivant la compétition au Comité Départemental.

- **Pénalités financières: (voir tarifs page 11)**

Rappel : pour un bon fonctionnement des compétitions, les clubs doivent fournir le nombre d'officiels demandés, sinon nous serons obligés de fermer des lignes d'eau, ceci rallongeant d'autant la compétition.

Chaque compétition en fonction du bassin, du type de chronométrage et du nombre de club aura son quota propre. Ce dernier sera indiqué dans le programme de chaque compétition.

Nous rappelons que les Clubs qui ne sont pas à jour de leurs pénalités financières (manque d'officiels ou engagements non réglés) de la saison précédente ne seront pas acceptés aux compétitions de la présente saison jusqu'au règlement des sommes dues.

- **Hygiène**

- * Douche obligatoire avant l'échauffement

- * Port du bonnet obligatoire pour toutes les compétitions

- * Lors des compétitions dans toutes les piscines de Haute-Garonne les personnes qui se trouvent au bord du bassin doivent être vêtues d'un short ou pantalon et d'un tee-shirt spécifiques pour le bord de bassin ainsi que de claquettes (entraîneurs, officiels...).

- **LiveFFN**

Chaque compétition déclarée sur Extranat aura son LiveFFN dédié. Ce dernier comportera engagements, forfaits, programmes à jour. Les résultats y seront disponibles. L'affichage mural ne sera fait qu'en cas de défaillance du LiveFFN. Les entraîneurs doivent impérativement les consulter pour informer le secrétariat des erreurs.

- **Divers**

- * Les compétitions pourront être annulées si nous n'avons pas accès aux piscines

- * Les horaires pourront être modifiés

- * Les réclamations seront prises en compte immédiatement s'il y a lieu, avant remontée en fin de compétition des résultats sur le serveur FFN. Ensuite un délai sera nécessaire.

- * Les entraîneurs, ayant une adresse mail, qui souhaitent recevoir les résultats et les communiqués du comité, peuvent nous la transmettre à : cd31natation@wanadoo.fr

- * Le CD31 dispose d'un site sur lequel vous trouverez de nombreuses informations. N'hésitez pas à le consulter : <http://haute-garonne.ffnatation.fr/script/index.php>

Le règlement intérieur est disponible sur le site.

<http://satellite.ffnatation.fr/rsc/1645/fichiers/Dossiers/1159.pdf>

TARIFS 2022

INTITULE	INDIVIDUEL	RELAIS	1 EQUIPE
MEETING DEPARTEMENTAL	3€	6 €	
CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL (JEUNES, J/S & MAITRES)	3€	6 €	
INTERCLUBS TOUTES CATEGORIES			30 €
GRAND PRIX DU CONSEIL DEPARTEMENTAL	3€		
INTERCLUBS AVENIRS - JEUNES			15 €
TROPHEE PAULE LACOSTE	3€		
CHALLENGE AVENIRS	0€		
MEETING NATIONAL DES MAÎTRES (compétition CO incluse)	6.5€	10€	
FORFAIT NON DECLARE	5€ / nageur / réunion		
ENGAGEMENTS	Doublés après la date limite d'engagement (date donnée sur extranat.fr)		
PENALITES POUR MANQUE D'OFFICIEL (ENF inclus) Quota voir programme de la compétition	30€ / officiel manquant / réunion 70 € / officiel manquant / réunion		
PENALITES POUR MANQUE D'EVALUATEURS ENF 1 à 4 nageurs : 1 évaluateur ou assistant, + 4 nageurs : 2 évaluateurs ou assistants	30€ par évaluateur ou assistant manquant / réunion		
PARTICIPATION du CD pour organisation de compétition	100€ pour une demi-journée, 200€ pour une journée		

PROCEDURE :

Paiement en ligne par CB via Extranat

Paiement dans un délai maximal de 15 jours à l'issue de la période des engagements par (au choix) :

- Virement bancaire en précisant systématiquement le nom complet du club et l'ordre de virement.
- Chèque envoyé au siège du CD systématiquement accompagné du bon de commande correspondant.
- Pénalité de 100 € pour paiement au-delà de quinze jours, suivant la fin des engagements.

PROTCOLE COVID 19

- HUIS CLOS POUR LES COMPETITIONS, tant que l'obligation du Pass Sanitaire s'imposera
- PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE pour toutes personnes âgées de plus 12 ans et 2 mois à la date de la compétition.
- CONTROLE DES PASS par l'organisateur lors de l'accès à l'établissement
- RESPECT DES GESTES BARRIERES

**LE NON RESPECTS DE CES REGLES POURRA ENTRAINER DES EXCLUSIONS, VOIR
L'INTERRUPTION DE LA COMPETITION.**

ORGANISATION DU 13/03

Nous avons choisi d'organiser dans la l'après-midi du 13 Mars; 2 épreuves différentes qui vont s'enchaînées selon les horaires indicatifs suivants.

- Rencontres Avenirs #1 de 14h00 à 16h00
- Challenge AVENIRS #5 de 16h00 à 117h30

Ces horaires sont indicatifs, nous vous informerons d'ici là (le jeudi soir) des horaires corrigés qui tiendront compte des effectifs.

- Le Dimanche 13 Mars 2022
- 1 reunion

RENCONTRES AVENIRS#1

- Lieu : NAKACHE
- Bassin de 25m / 6 couloirs
- Compétition d'animation

- Catégories d'âge : Filles 10 ans et moins, Garçons 11 ans et moins

- Participation libre aux détenteurs du Pass'Compet.

- Propositions extraNat : du 26/01 au 02/02
-

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)

- Publication web : J + 1

- Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule

Compétition complémentaire du Challenge, elle est réservée aux détenteurs du Pass'Compétition dument enregistré sur le serveur fédéral (notion des dates limites)

Les rencontres Avenirs, en complément dues Trophées PAULE LACOSTE, mettent l'accent sur le collectif, avec des épreuves de relais.

Contenu du programme

Épreuves de relais (2 en Dames et 2 en Messieurs, 2 en Mixte)

- 25 m de spé, 100 m 4N, 200 m Nage Libre.

Classement au temps.

Jury : susceptible de modification, fixé sur le doodle

1 officiel jusqu'à 6 nageurs, 2 officiels de 7 à 14 nageurs, 3 officiels pour 15 nageurs et plus.

En cas d'absence : pénalités financières de 30 € par officiel manquant et par réunion.

Licenciés encadrement Covid :

Comme indiqué dans le protocole, chaque club devra fournir au minima un licencié non membre du jury, qui sera mis à disposition du Délégué pour veiller à la bonne application du protocole Covid dans l'établissement.

Si du fait d'un nombre insuffisants de bénévoles, le contrôle du protocole ne peut avoir lieu, le Délégué est en droit d'annuler la Compétition.

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat (**ID 77453**).

Engagement individuel : 3 €. Engagements limités à 3 par journée par nageur.

LA COMPETITION EST INDIVIDUELLE, LES RELAIS SONT MODIFIABLES A VOLONTE SANS CONTRAINTE D'EQUIPE

Programme :

<p>RENCONTRES AVENIRS#1 1ère réunion le 13/03 NAKACHE Ouverture des portes : 14h00 Début des épreuves : 15h00</p>
<p>01 – 50 m Papillon Dames & Messieurs 02 – 50 m Dos Dames & Messieurs 03 – 4 * 50 m Nage Libre Dames, Mixtes & Messieurs 04 –50 m Brasse Dames & Messieurs 05 –50 m Nage Libre Dames & Messieurs 06 –4 * 50 m 4 Nages Dames, Mixtes & Messieurs</p>

- Le dimanche 13 mars 2022
- 1 reunion

CHALLENGE AVENIRS #5

- Lieu : NAKACHE
- Bassin de 25m / 6 couloirs
- Compétition d'animation

- Catégories d'âge : Filles 10 ans et moins, Garçons 11 ans et moins
- Participation libre.

- Propositions extraNat : du 26/01 au 02/02
- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule

La catégorie des Avenirs représente les années d'âge propices à la découverte de l'univers de la confrontation dans un cadre règlementaire, institué. Cette période peut déterminer les futurs choix de nos licenciés :

- Poursuivre la pratique de la Natation sans objectifs sportifs précis.
- S'orienter vers l'entraînement pour s'épanouir dans l'univers de la compétition,
- Envisager un changement de discipline ou s'orienter vers d'autres activités sportives.

L'idée est de proposer à cette population un parcours sportif adapté et attractif, en organisant des compétitions dont la durée n'excède pas 2h00 à 2h30, échauffement compris (45mn), pour conquérir également l'engouement et l'adhésion de leur environnement familial. La bienveillance de tous, officiels, entraîneurs, dirigeants et parents sera de mise pour faciliter le bon déroulement de la compétition. Sans déroger aux exigences règlementaires FINA, toute disqualification devra s'accompagner d'une attitude volontairement pédagogique, visant à dédramatiser la faute observée et à privilégier l'encouragement à mieux faire en indiquant les pistes à suivre pour réussir et progresser à la prochaine occasion. La responsabilité et le rôle de l'entraîneur sont ici primordiaux, s'agissant des choix et des orientations à poursuivre concernant la formation des nageurs, mais aussi concernant la pertinence des courses qu'il leur propose au regard de leur niveau de pratique.

Le Challenge Avenirs s'inscrit dans le parcours de l'Ecole de Natation Française et l'obtention du pass'compétition. Se reporter au chapitre du règlement de l'Ecole de Natation Française.

Dispositif

Les nageuses et nageurs de la catégorie Avenirs, non détenteurs ou pas encore titulaires du pass'compétition pourront découvrir et s'initier à la compétition dans le cadre d'un circuit Avenirs pour acquérir progressivement les compétences minimales requises par ce troisième et dernier niveau de l'Ecole de Natation Française. En possession du pass'compétition, et d'une licence « Compétiteur » ils pourront alors participer sans restriction à toutes les compétitions départementales, régionales ou nationales ouvertes à la catégorie d'âge Avenirs et comptant pour le classement national des clubs. Ce challenge permet aux nageuses et nageurs de la catégorie Avenirs de s'engager en compétition sans Pass'compétition, ni Pass'sports de l'Eau, ni Sauv'nage. Ce challenge n'est évidemment pas interdit aux nageuses et nageurs titulaires du Pass'compétition!

Pré Requis

Chaque nageur devra prendre une **licence Natation Pour Tous ou Compétiteur** pour s'inscrire à ce Challenge

Nouveauté :

A partir de cette saison 2020/2021, suppression des périodes de validation pour la délivrance des Pass'compétition NC et EL via le support que représente le "Challenge Avenirs". Les Pass'compétition NC et EL seront délivrés à l'issue de la réussite de la 5ème des 9 épreuves du "Challenge Avenirs" à valider (à minima : 2x25m, 2x50m et 1x100m dans les 9 épreuves proposées) ; à la condition expresse que le Sauv'nage et le Pass'sports de l'Eau aient préalablement été validés.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (9 en Dames et 9 en Messieurs)

- Quatre 25 mètres : papillon, dos, brasse et nage libre
- Trois 50 mètres 2 nages : 25 pap-25 dos- ; 25 dos-25 brasse; 25 brasse-25 nage libre
- Deux 100 mètres : 100 nage libre - 100 4 nages

Les Ligues et/ou Comités Départementaux ne sont pas limités en nombre de compétitions à organiser lors de la période définie.

Le format est défini pour garantir une durée très raisonnable (2h dont 45 min d'échauffement). Chaque compétition devra comprendre, au maximum:

- deux 25 mètres au choix,
- deux 50 mètres au choix,
- un 100 mètres au choix.

Il ne pourra pas être constitué autrement.

Trois épreuves maxi, par nageuse(eur), par réunion. L'ordre des courses n'importe pas, il est constitué librement par les Ligues et/ou Comités Départementaux, donnant ainsi la possibilité de cibler le travail autour de certains objectifs.

Jury :

Le CD31 s'appuyant sur la directive fédérale jointe en annexe, utilisera le dispositif « Challenge Avenir sans chronométrage ». Cela signifie la présence unique du jury de tête désigné par le CD31 et des évaluateurs ENF3 de chaque club, présents pour le traitement pédagogique des disqualifications. Les temps seront fixés à une valeur arbitraire pour les besoins uniques de remontés des résultats vers la FFN.

Licenciés encadrement Covid :

Comme indiqué dans le protocole, chaque club devra fournir au minima un licencié non membre du jury, qui sera mis à disposition du Délégué pour veiller à la bonne application du protocole Covid dans l'établissement.

Si du fait d'un nombre insuffisants de bénévoles, le contrôle du protocole ne peut avoir lieu, le Délégué est en droit d'annuler la Compétition.

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat (ID 77431).

Engagement individuel : 0 €.

Le Comité s'autorise à limiter les engagements pour assurer le respect du protocole Covid 19.

Programme :

PLOT #5 le 05/02 NAKACHE OP : 16h00 / DE : 16h30
1 - 25 m Dos Dames & Messieurs
2 - 25 m Brasse Dames & Messieurs
3 - 25 m Pap-25 m Dos Dames & Messieurs
4 - 25 m Brasse- 25 m NL Dames & Messieurs
5 - 100 m NL Dames & Messieurs
6 - 25 m Nage Libre Dames & Messieurs
7 - 25 m Pap-25 m Dos Dames & Messieurs
8 - 25 m Dos-25 m Brasse Dames & Messieurs
9 - 100 m 4N Dames & Messieurs